

Interfédéré des CISP – Communiqué de presse – 17 décembre 2024

L'Interfédéré des CISP rejette la méthode Jeholet

Les centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) rejettent la méthode employée par le ministre Jeholet concernant les efforts financiers demandés au secteur. Le contexte économique, fédéral et wallon, met, certes, tous les acteurs sous pression. Aucune activité dépendante directement ou indirectement de subsides publics n'échappera à des mesures d'efficience et d'efficacité budgétaires, le secteur en est parfaitement conscient. Mais alors qu'un vote crucial impactant le budget des CISP se prépare ce mercredi 18 décembre au Parlement wallon (-1,6 million d'EUR de budget et non indexation des futures subventions du secteur !), l'Interfédéré CISP attend toujours la concertation promise par le ministre.

Les CISP forment plus de 14.000 stagiaires par an. Parmi ceux qui achèvent leur formation, près de 75% trouvent un travail ou poursuivent une autre formation pour mieux s'insérer. Le secteur a un impact positif réel sur la mise à l'emploi d'un public peu qualifié et éloigné du marché du travail.

Face à l'évidence, l'Interfédéré des CISP (organe représentatif du secteur en Wallonie) comprend la volonté du gouvernement wallon d'assainir ses finances. Elle est consciente que tous les secteurs dépendant, de près ou de loin, de financements publics devront « fournir un effort ». La question ne se pose pas à ce niveau.

« Cet "effort" ne doit pas se faire n'importe comment. Le seul impératif d'économies n'est pas suffisant », déclare Anne-Hélène Lulling, secrétaire générale de l'Interfédération des CISP.

Le « comment » en question

Le vote de ces mesures d'économie budgétaire ce 18 décembre est une première étape. Toutefois, le « comment » de ces mesures doit être pensé et réfléchi dans une logique de co-construction.

« C'est là que le bât blesse. Le ministre Jeholet s'était dit ouvert à un dialogue avec le secteur à ce propos. L'Interfédéré l'attend toujours », constate Anne-Hélène Lulling. Et le ministre de raboter le budget du secteur non pas via des mesures de mutualisation de moyens concertées, comme promis, mais par des réductions linéaires de 1,6 million d'EUR assorties d'une non-indexation future des subventions.

Qui connaît mieux les CISP que les CISP ?

Le secteur des CISP souhaite être un acteur responsable de l'effort budgétaire à fournir. Mais améliorer son efficience et son efficacité implique de tenir compte des paramètres propres et spécifiques à ses réalités de travail, de publics, d'environnement... Or, seuls les acteurs de terrain de l'insertion socioprofessionnelle maîtrisent l'ensemble de ces paramètres. Comment se passer d'eux pour définir des mesures les concernant directement ?

L'Interfédération des CISP s'inscrit en partenaire et entend être associée à toute mesure ou réforme qui concerne le secteur. « Nous ne voulons pas être de simples exécutants de la politique publique



d'insertion socioprofessionnelle et encore moins des sous-traitants du Forem. "Rien pour (ou contre) nous sans nous !" », martèle la secrétaire générale de l'Interfédéré CISP.

En ce sens, une méthodologie et un plan de travail clair, associant et concertant toutes les parties prenantes, doivent être définis et communiqués rapidement, avant toute mesure drastique et dommageable pour le secteur et ses bénéficiaires. Actuellement, la méthode Jeholet déçoit, déplore l'Interfédéré des CISP.

L'Interfédération des CISP est l'ASBL qui soutient et coordonne l'action des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) en Wallonie. Elle regroupe les cinq fédérations du secteur des CISP. Ces derniers sont au nombre de 157. Ils emploient un peu moins de 2.000 personnes et forment plus de 14.000 stagiaires par an, inscrits dans 452 filières de formation, ce qui représente près de 5,7 millions d'heures de formation (chiffres de 2023).

Pour plus d'informations :

Anne-Hélène Lulling – secrétaire générale
annehelene.lulling@interfedere.be
GSM : 0474 749957